

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013  
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,  
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,  
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie  
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-  
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-  
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,  
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-  
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,  
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,  
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,  
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,  
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,  
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35  
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude  
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40  
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter de 10h45  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10  
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00  
M. DELAUX Stéphane à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15  
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pôle CREAHD (Construction Ressources Environnement Aménagement et Habitat durables) - Programme d'actions 2013 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation -**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 2005, le pôle CREAHD se positionne autour des éco-matériaux et des systèmes constructifs durables. Ses principales missions sont les suivantes :

- Soutenir l'innovation des acteurs du BTP dans le domaine des matériaux et des systèmes constructifs durables,
- Accompagner et labelliser des projets collaboratifs,
- Promouvoir l'image positive du secteur et renforcer la compétitivité et l'attractivité des acteurs de la filière,
- Animer la filière construction et aménagement durable.

Ces missions adressent l'ensemble du cycle de vie de la filière BTP : de la fabrication de matériaux à la prise en charge de la déconstruction de bâtiments, en passant par l'ingénierie de projets et la maintenance. Les acteurs visés, et membres du pôle, sont pluriels : entrepreneurs, enseignants-chercheurs, organisations professionnelles et institutionnels. Le pôle compte près d'une centaine d'adhérents.

L'année 2012 a été marquée par les évènements suivants :

- 10 projets labellisés,
- Réactivation du comité des financeurs,
- Optimisation de la procédure de labellisation,
- Proposition de centre de ressource construction et aménagement durables collaboratif et participatif,
- Action Développement Urbain Durable en Chine : projet d'éco quartier sino-français bas carbone (Hubei – Aquitaine) à Wuhan,
- 4° rencontres annuelles thème « Innovation, opportunités et maîtrise des risques » (100 participants),
- Organisation de sessions sur la construction et rénovation durables des chais : bâtir une image d'excellence (120 participants).

## **Programme d'actions 2013 :**

Le programme d'actions 2013 du CREAHD s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en 2012 et s'articule autour des quatre axes suivants :

### **1. Favoriser les échanges entre les membres du pôle et renforcer l'offre de services :**

- Organisation d'évènements favorisant les rencontres des adhérents (ex. atelier thématique), partage d'un annuaire (réalisé sous forme de fiches en 2013), développement d'un service de veille technique...

### **2. Labelliser et accompagner des projets :**

- Accompagnement des projets dès leur démarrage,
- Réalisation du parcours de labellisation pour les projets montés (5 comités sont programmés pour 2013).

A ce jour, 27 projets ont fait l'objet d'une labellisation par le CREAHD. Un modèle de fiche sera créé pour le suivi de ces projets et les informations seront mises en ligne sur le site internet du CREAHD. Il est prévu parallèlement la constitution d'un "book" des projets au cours de cette année.

### **3. Communiquer et promouvoir les missions du pôle :**

- Diffusion de newsletters, refonte du site internet, participation à des manifestations (Aquibat, Journée de l'Innovation en Aquitaine...).

### **4. Renforcer les interactions avec les autres partenaires :**

- Développement de synergies (ex. : conduite de projets en commun, mise en place de conventions...) avec les structures suivantes : Xylofutur, IEED, Projet INEF 4 (mise en place d'un institut de dimension nationale en lien avec la réhabilitation et la construction durables ; projet pour lequel la CUB est partie prenante dans le cadre de sa mise en oeuvre sur le territoire métropolitain)...
- Participation aux appels à projets "Formar" et "Eco Habitat" de dimension européenne, collaboration sur des projets en lien avec la CUB et le Conseil Régional Aquitain.

Il est à souligner également que le pôle CREAHD s'engage à un renforcement en moyen humain de ses équipes afin de répondre à ce programme d'actions (chargé de développement projets, chargé de mission, assistante,...). Afin de soutenir ce programme d'actions ambitieux, le CREAHD sollicite un soutien financier de la part de la CUB à hauteur de 30 000 euros, montant identique au soutien de la CUB pour l'année 2012.

## Plan de financement :

Le budget estimé par le pôle CREAHD pour mettre en œuvre le programme d'actions 2013 est réparti de façon proportionnelle entre les financements publics et ceux issus du secteur privé.

<b>Dépenses</b>	<b>€ TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>€ TTC</b>
Frais généraux	26 900,00	<i>Autofinancement</i>	
		Cotisations	80 000,00
Charges salariales	122 500,00		
		<i>Subventions publiques</i>	
Prestations externes et sous-traitance	50 600,00	CRA	85 000,00
		CUB	30 000,00
		Mairie de Bordeaux	5 000,00
Contributions volontaires	40 000,00	Contributions volontaires	40 000,00
<b>Total des charges</b>	<b>240 000,00</b>	<b>Total des produits</b>	<b>240 000,00</b>

## Intérêt pour la CUB d'être partenaire du CREAHD :

Le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE) de la CUB a identifié la filière des éco-activités comme un levier de croissance économique et sociale pour le territoire métropolitain. Dans ce contexte, le secteur de l'éco-construction est l'une des composantes de cette filière. La filière BTP représente le premier secteur d'activité et d'emploi de la région Aquitaine avec près de 22 886 entreprises en 2007. Le soutien financier du CREAHD représente l'une de ces actions d'accompagnement de la filière. En effet, les missions portées par le CREAHD rejoignent les préoccupations de la CUB à savoir :

- Contribuer à l'ancrage de cette filière sur le territoire de la métropole (ex. : aménagement et développement de l'Ecoparc de Blanquefort),
- Favoriser l'émergence de projets collaboratifs, aussi bien à l'échelle locale qu'européenne,
- Soutenir l'innovation des entreprises aquitaines dans le domaine de la construction durable, en lien avec les principes de l'expérimentation,
- Participer à l'animation et la promotion des acteurs locaux,

De façon plus large, ce soutien apporté par la CUB est en lien avec la politique de développement durable de notre institution au travers du Plan Climat.

Enfin, il peut être noté que la CUB subventionne cette association depuis 2009 de façon suivante :

- 2009 : subvention accordée de 17 000 euros,
- 2010 : subvention accordée de 30 000 euros,
- 2011 : subvention accordée de 30 000 euros,
- 2012 : subvention accordée de 30 000 euros.

Par ailleurs, le budget prévisionnel communautaire pour l'année 2013 tient compte du renouvellement de cette subvention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0156 du Conseil de Communauté urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au Schéma Métropolitain de Développement Economique,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de l'association CREAHD s'inscrit dans l'axe 10 du Schéma Métropolitain de Développement Economique intitulé « Croissance Verte » et plus particulièrement dans les actions 10.4 « Accompagner l'évolution de la filière BTP » et 10.5 « Renforcer la visibilité du secteur de l'éco construction ».

### **DECIDE**

**Article 1 :** Est approuvé le programme d'actions de l'association CREAHD présenté au titre de l'année 2013,

**Article 2 :** Est approuvée l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € TTC au titre du programme d'actions 2013 au bénéfice de l'association CREAHD,

**Article 3 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2013 ci-annexée ; destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 900, BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
13 JUIN 2013**

**PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2013**

M. JEAN-JACQUES BENOIT